



## POUVOIR D'ACHAT DES PERSONNELS : DEVANT L'ABSTENTION DU MONDE POLITIQUE !

À quelques heures du 1<sup>er</sup> tour des législatives, les personnels pénitentiaires étaient en attente de réponses claires, notamment en ce qui concerne leur pouvoir d'achat. **L'UFAP UNSa Justice** porte toujours le même intérêt à ce sujet crucial quels que soient les gouvernements, les enjeux politiques ou les échéances électorales.

**Finis les loisirs, finis les plaisirs, terminés les projets à long terme... le maître mot devient juste survivre !**

Dans le contexte économique et social actuel, le pouvoir d'achat est une priorité absolue. La CAFI qui se tiendra prochainement confirme l'explosion de la paupérisation des personnels de la DAP qui atteint son paroxysme... Si les quelques oboles consenties par l'administration apportent une solution temporaire, la gestion des budgets des agents est devenue un casse-tête : loyer, énergies, prêt bancaire ou crédit à la consommation. Comme disait Coluche : « **Le plus dur, c'était la fin du mois... Surtout les 30 derniers jours...** », ce qui est encore plus vrai de nos jours !

**L'UFAP UNSa Justice revendique d'urgence la revalorisation du pouvoir d'achat des Personnels, en commençant par un dégel de la valeur du point d'indice !**

Les promesses du Président et du gouvernement doivent se concrétiser sans délai. Le manque d'argent n'est pas une vue de l'esprit mais une réalité concrète vécue au quotidien. La revalorisation du point d'indice est un objectif annoncé par les-dirigeants de ce pays et devra compenser le gel subi depuis de nombreuses années mais aussi l'inflation sans précédent qui grève les budgets des ménages.

**L'UFAP UNSa Justice** traduit cette nécessité impérieuse par des revendications claires :

- **Augmentation de la valeur du point d'indice de 10% ;**
- **Révision des grilles fusionnées des Svts / Brigadier, fusion des grades de 1<sup>er</sup> et majors avec un indice sommital à 527 pour le premier grade et 610 pour le deuxième à l'instar de ceux de la Police Nationale**
- **Bonification d'1 an pour l'ensemble du CEA qui, comme l'ensemble des catégories C, doit en bénéficier (revendication portée par notre organisation depuis les annonces de de Mme de MONTCHALIN à l'été 2021) ;**
- **Un vrai plan de requalification de C en B pour les personnels administratifs ;**
- **Fin de l'IFSE divisée par 2 en raison de l'octroi de la PSS pour les personnels administratifs ;**
- **Augmentation du taux de l'Indemnité de Sujétion Spéciale pour l'ensemble des personnels pénitentiaires ;**
- **Application de toutes les dispositions de la réforme statutaire FIP signée en 2016 ;**
- **Défiscalisation des heures supplémentaires sans plafond**

Pour **L'UFAP UNSa Justice**, le traitement indiciaire doit suivre une évolution constante tout au long de la carrière, revalorisant ainsi le pouvoir d'achat des personnels pénitentiaires. Nos dirigeants se doivent de veiller à leur assurer des conditions de vie décentes. La rémunération et la revalorisation du pouvoir d'achat sont des sujets vitaux et non de simples accessoires à visée politicienne !

Pantin, le 10 juin 2022

Le Secrétaire Général, Emmanuel CHAMBAUD